

Affranchissement, libre-arbitre, autonomie, conscience, détermination, effort ... C'est tout-à fait ce qu'entend permettre le principe de laïcité.

Il y a lieu de situer les auteurs cités, afin de voir la construction de la pensée à travers le temps. L'évolution est significative, mais les premiers textes sur le sujet sont toujours d'actualité.

– Vision globale, survie de l'espèce humaine : pour faire partie du groupe, il faut respecter les lois de ce groupe, pour ne pas s'en faire éjecter. Mimétisme social : j'existe parce que je suis comme vous, donc, je fais comme les autres. Le groupe est une meute, donc il faut un chef de meute.

– Le libre-arbitre est possible dans une société plus complexe, où on peut se permettre le luxe de la différence. (Même si des comportements autres peuvent être mis à l'index)

– Le syndrome de Stockholm fait également partie de la notion de survie, mais on y ajoute la manipulation, toujours dans des rapports de dominant/dominé. Détournement des velléités par immédiateté.

– Combattre : courage des femmes iraniennes

– Deux aspects liés : éthologie (comportements animaux, dont l'espèce humaine), anthropologie (pourquoi on respecte les lois, études de notre psychologie). Même s'il n'est pas sûr que l'homme naisse libre, ce n'est pas la servitude qui est volontaire, mais la liberté. Exemple de Brzeziński, conseiller à la sécurité nationale de Jimmy Carter, avec le «tittytainment», pour «endormir» le peuple et contrôler ses frustrations et protestations\*. Le système fonctionne avec 20% de la population, les 80% des laissés pour compte sont soumis au monde du divertissement.

– La démocratie, c'est le conflit (intellectuel!), il ne faut pas l'éviter. Il faut échanger, se parler– et écouter – ce qui est à l'inverse de la cancel culture ... où la démocratie se délite et les gens partent dans les excès.

– Confrontation (non violente) et esprit critique : confrontation pour l'organisation de la vie sociale, esprit critique pour construire la pensée en toute liberté (dimension individuelle).

-L'intelligence artificielle, ressource présentée comme une aide, peut comporter des aspects inquiétants. On ne nous demande plus notre avis, et quid du cheminement de la pensée ? A noter que c'est un outil encore en perfectionnement, intéressant.

... Questions :

Serions-nous tous sous servitude volontaire ? C'est une idée de démocratie : je veux bien me soumettre à des lois que j'ai participé à construire. Mais la loi commune s'éloigne.

N'y a-t-il pas également une question de curseur individuel ? Je suis libre d'agir, mais où sont les limites de la liberté ?

L'engagement dans la vie associative est-il de la servitude volontaire ? Cf. « La société du spectacle » de Guy Debord. Le temps libéré amène-t-il une servitude volontaire ? (Le mariage est-il une servitude ?)

Choix du point de vue politique, face à une déresponsabilisation du citoyen, qui mènerait à la mise en question des élections (place du citoyen dans la cité), et de la légitimité de nos représentants (respect).

L'élu doit être au service du peuple, donc, sur un temps donné, il se soumet volontairement à l'intérêt général. Mais quid du programme et du % de ceux qui y adhèrent ?

Questions diverses :

La presse sous pression ;

La presse est malmenée par les dérives auxquelles elle est confrontée, notamment par l'achat des journaux et médias par les grands groupes financiers (ex. Bolloré). Les équipes sont en difficulté, les journalistes usant de leur liberté d'opinion / d'expression sont renvoyés, les remplaçants sont « à la botte » de leur groupe et se censurent.

La liberté de la presse est liée à la liberté d'opinion, de conscience ; les lois de 1881, 1901 et 1905 sont les fondamentaux de la République. (Ne pas oublier la loi Waldeck-Rousseau de 1884, sur la liberté syndicale).

Certains journaux (The Guardian au Royaume Uni, Le Monde, ...) ont été amenés à créer des fondations, sans rapport avec le monde marchand. Les fondations appartiennent aux journalistes et ne peuvent être vendues.

Sur instructions du Ministère de l'Intérieur, des commissions laïcité devraient être mises en place dans les préfetures. Composition : des « référents cultes et laïcité » !! ??

Prochaine réunion 8 février